

**COMPTE RENDU
REUNION DU BUREAU
REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2026**

Date de la convocation : 15 juin 2026

Le vingt-huit septembre deux mil vingt-six à 18 heures 30, le bureau du Syndicat du Bassin versant de la Vouge s'est réuni en les locaux du syndicat à Gevrey-Chambertin, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc ROBIOT.

Nombre de délégués titulaires : 10

Présents : 10

Exprimés : 10

CC GEVREY CHAMBERTIN & NUITS ST GEORGES				Emargement
Monsieur	Jean-Luc	ROBIOT	Président	Présent
Monsieur	Denis	PENNING	Vice-Président	Présent
Monsieur	Francis	CHENOT	Membre	Présent
CC PLAINE DIJONNAISE				
Monsieur	Alain	LEFEVRE	Vice-Président	Présent
Monsieur	Jean-Luc	AUCLAIR	Membre	Présent
CC RIVES DE SAÔNE				
Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN	Vice-Président	Présent
Monsieur	Didier	LEVEQUE	Membre	Présent
DIJON METROPOLE				
Monsieur	Marien	LOVICH	Vice-Président	Présent
Monsieur	Jean-Michel	VERPILLOT	Secrétaire	Présent
Monsieur	Laurent	GOBET	Membre	Présent

Participent : Mme ZITO (Présidente de la CLE), MM. PARUSSATTI, BUSQUIN Louis et BOILLIN Nicolas (SBV)

M. VERPILLOT Jean-Michel est secrétaire du syndicat.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CR du 22 juin 2026

Sécheresse 2026

- Climatologie, piézométrie et hydrologie
- Arrêts de limitation de l'usage de l'eau
- Retour d'expérience sur la résilience des travaux engagés par le syndicat

Finances

- Paiement du FCTVA - Point sur les échanges

Zones Humides

- Travaux 2026

PPRE

- PPRE 2026-2030 - Point sur la démarche
- Fiches Actions 2026

Restaurations morphologiques des cours d'eau

- Travaux sur la Vouge :
 - o Site d'Aubigny-en-Plaine / Brazey-en-Plaine / Magny-lès-Aubigny – Suite à donner (T3)
- Point sur les démarches sur :
 - o La Bièvre entre Marliens, Tart et Echigey
 - o La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux
 - o La Noire Potte à Thorey-en-Plaine
 - o La Vouge à Gilly-lès-Cîteaux / Saint Bernard
 - o La Vouge à Bessey-lès-Cîteaux / Izeure (les Longues Pièces)

Étude de restauration de la continuité écologique de la Varaude à Izeure

Autres informations

- Étude de Bon Fonctionnement des cours d'eau - Point sur la démarche
- PAPI TVO - Point sur la démarche
- Inondations à Gilly-lès-Cîteaux (gestion du Moulin Civri)
- Actualisation des EVP du bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud - Point sur la démarche
- Révision du SAGE de la Vouge et nomination des membres de la CLE
- Communications diverses
- Autres informations & questions diverses

À la demande du Président, un tour de table est organisé.

I. Approbation du CR du 22 juin 2026

Le compte rendu, n'appelant aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

II. Sécheresse 2026

a. Climatologie, piézométrie et hydrologie

Le Président donne la parole à M. BOILLIN Nicolas.

La sécheresse et la canicule ont été inédites et dépassent très largement les années 1945, 1947, 1976, 2003, 2018, 2019, 2020, 2023 et 2025. Malheureusement, à ce jour la situation est toujours inquiétante et les prévisions à trois mois toujours très pessimistes sur les températures et la pluviométrie. Les cours d'eau et les nappes sont au plus bas.

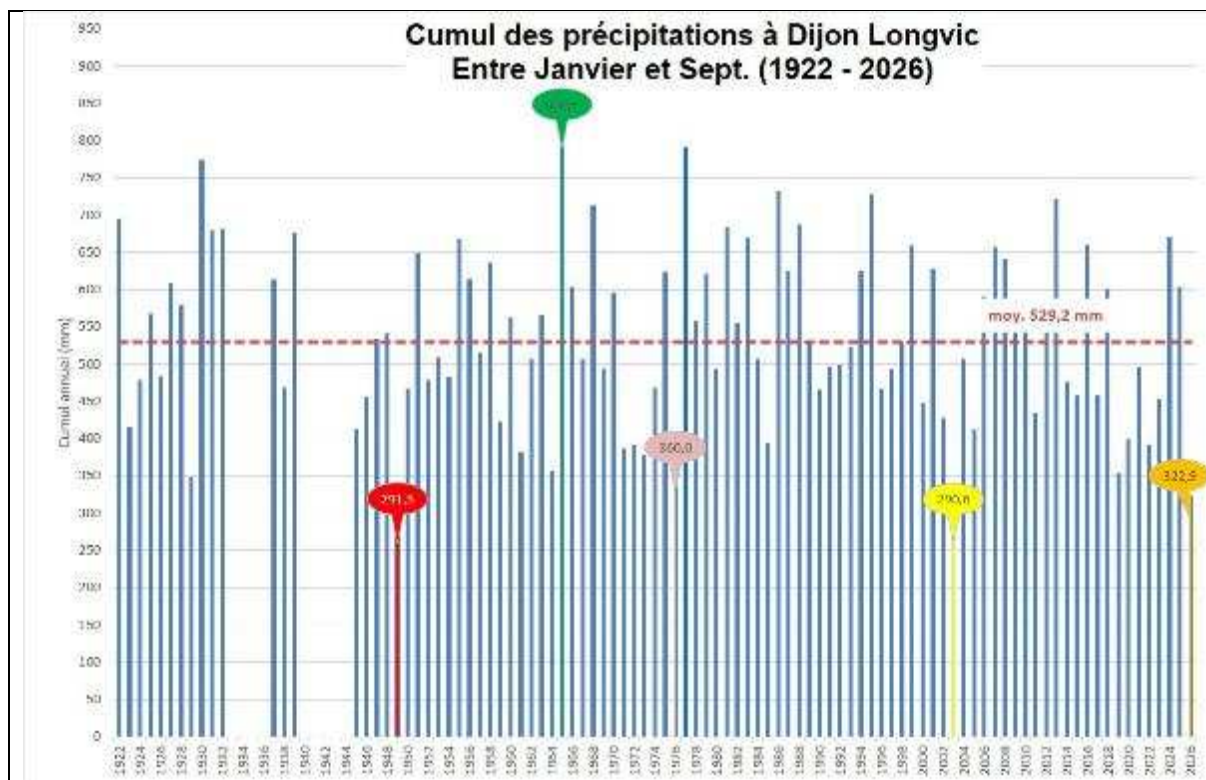
Rappel important : l'été 2026 sera considéré **comme frais** en 2050, selon les modèles climatiques développés nationalement et localement.

Quelques chiffres pour illustrer la situation :

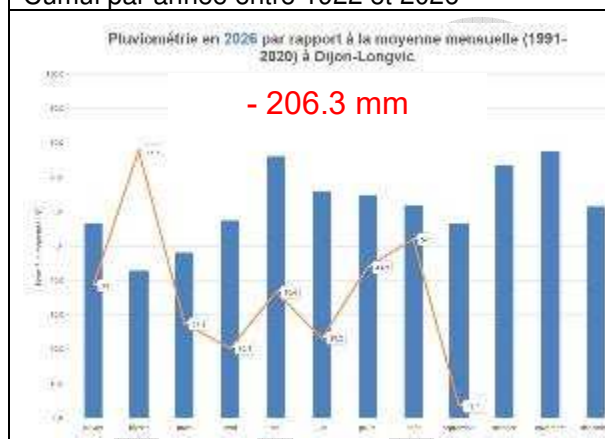
- Une pluviométrie **déficitaire** durant l'été (juin-août) de 38% (-73,7 mm), plus encore sur l'année civile (-206,3mm) et sur l'année hydrologique (-98,7 mm) ;
- Depuis 1922, seules 2 années ont été plus sèches que 2026 (janv.-sept.) : 1949 et 2003 ;
- Les températures minimales et maximales ont atteint des records inédits depuis 1922 : nombre de nuits (22) et de jours (69) caniculaires ;
- Une « unique » canicule entre fin mai et début septembre ;
- Des débits des cours d'eau extrêmement bas (assecs nombreux et durables) ;
- Des nappes en baisse très marquée

Rappelons que 1°C de plus dans l'air, correspond à 7% d'eau en plus dans l'atmosphère ; cad que lorsque les précipitations interviendront, il vraisemblable que cela soit sous forme de pluies orageuses violentes.

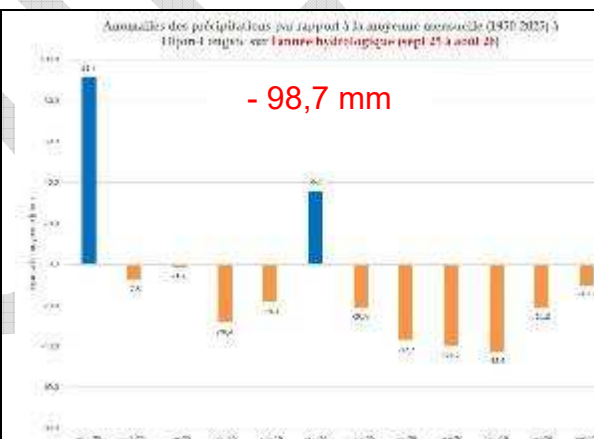
Il est à noter que sur les sites restaurés par le SBV, même si la sécheresse est inédite, le milieu aquatique s'adapte et est plutôt résilient.



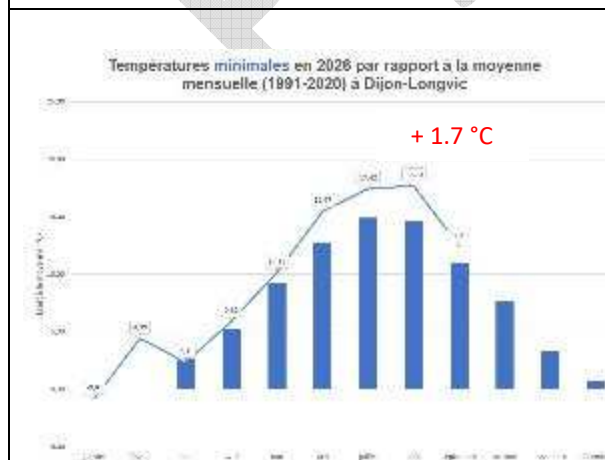
Cumul par année entre 1922 et 2026



Pluviométrie mensuelle 2026



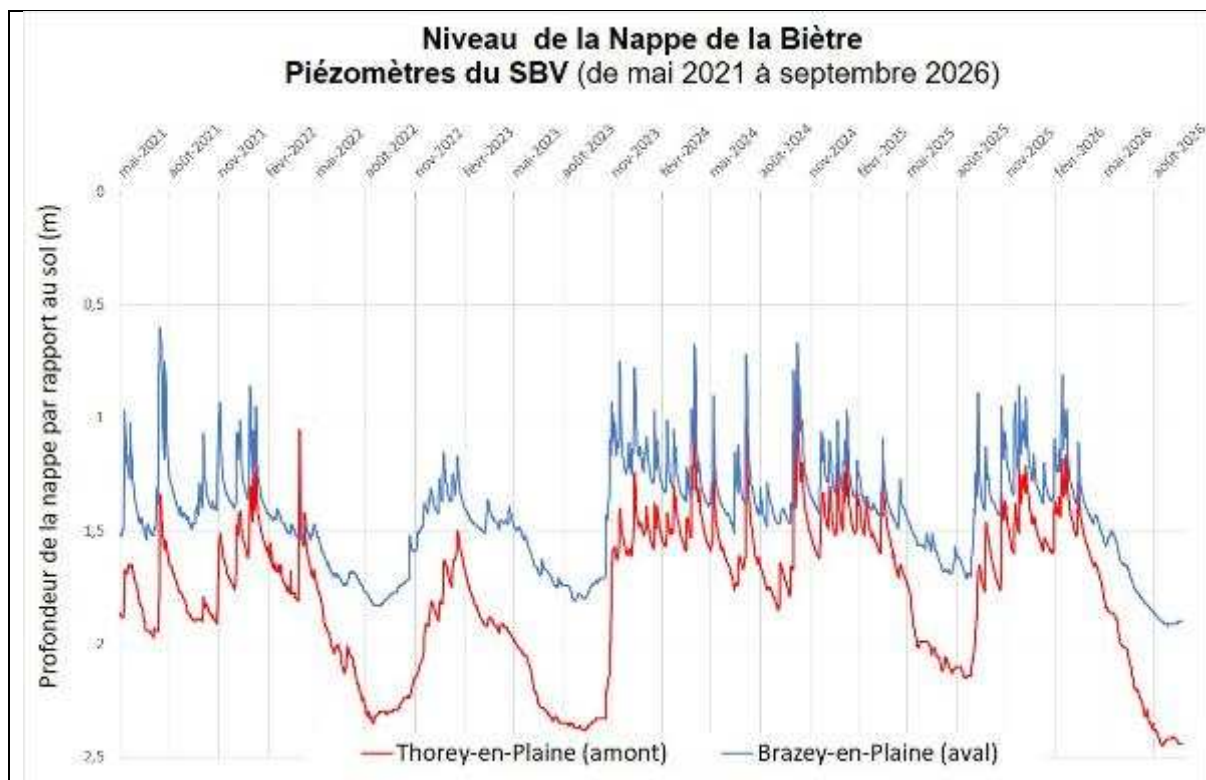
Anomalie de pluie sur l'année hydrologique (septembre 2025 - août 2026)



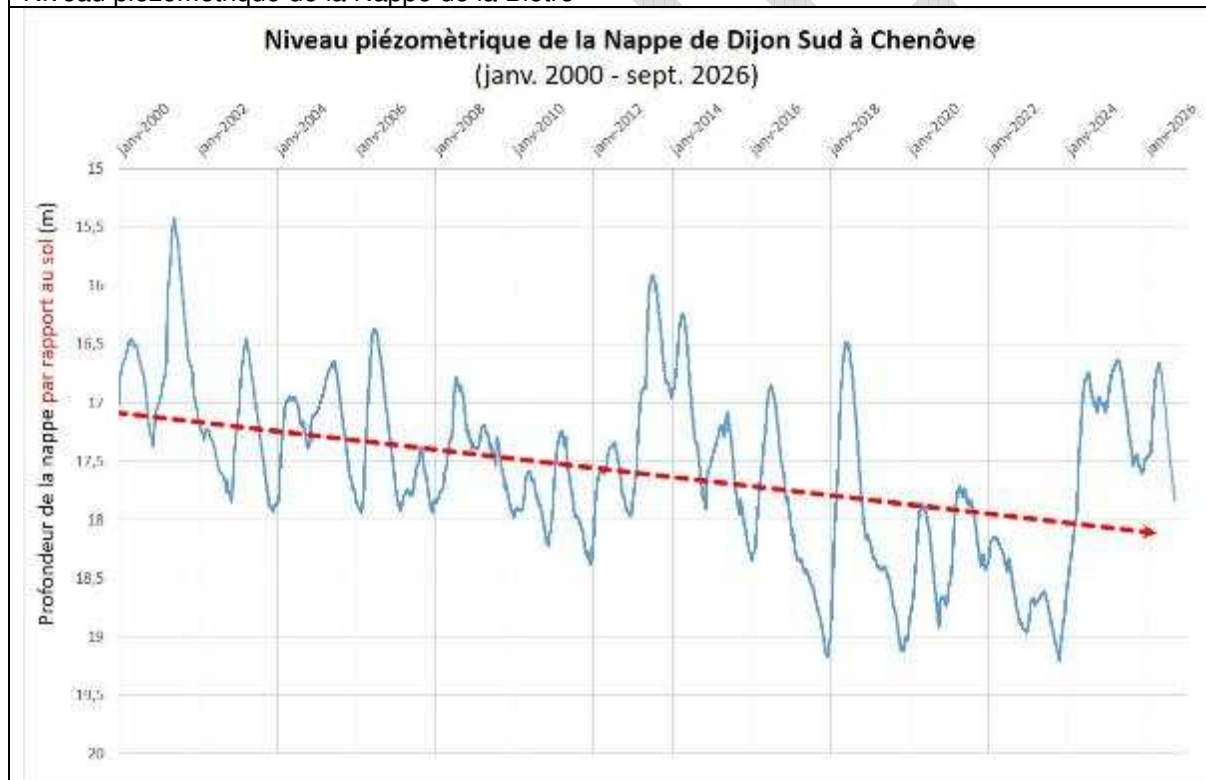
Températures minimales sur l'année 2026



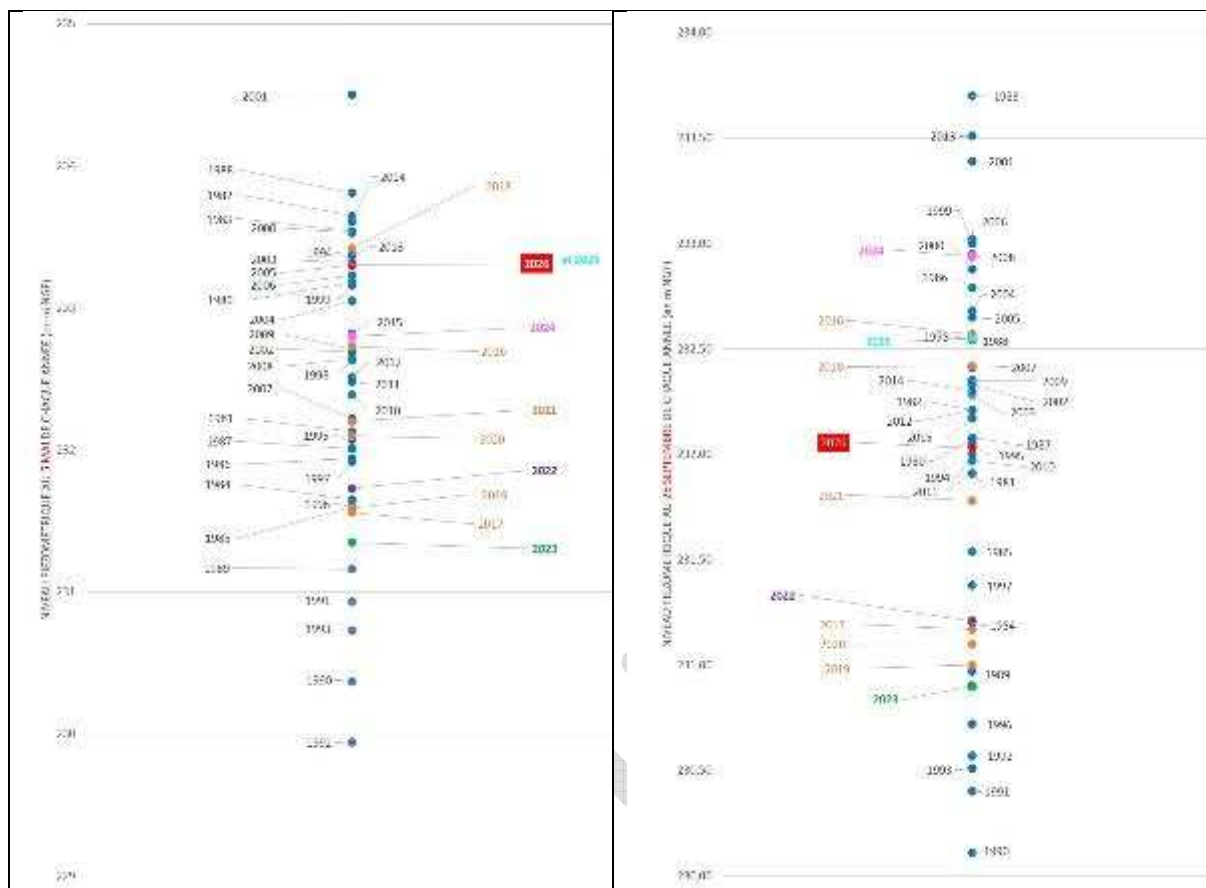
Températures maximales sur l'année 2026



Niveau piézométrique de la Nappe de la Bièvre

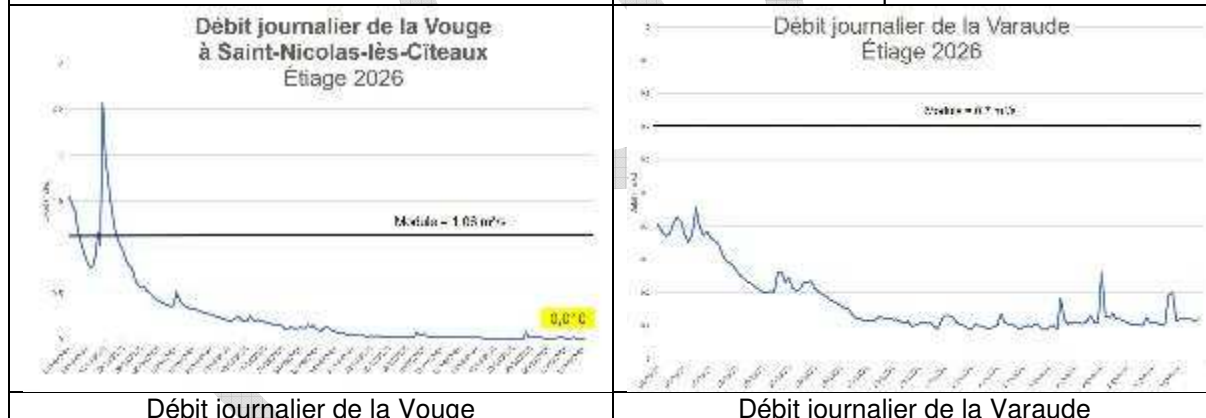


Niveau piézométrique de la Nappe de Dijon-Sud



La nappe de Dijon Sud au 5 mai de chaque année

La nappe de Dijon Sud au 25 septembre de chaque année



Débit journalier de la Vouge

Débit journalier de la Varaude

Suivi des étiages et des assècs du bassin de la Vouge		Suivi des étiages sur le bassin versant de la Vouge 2026		
		Localisation du site d'observation	Date de l'observation	Résultat de l'observation
Crue		La Manrouse à Saint-Philibert	21/09/2026	
		La Bonvue à Flacey-Echzeaux		
		La Raie du Pont à Corcelles-lès-Cîteaux		
		La Noire Potte à Isère		
		Le contre-fossé du Canal de Bourgogne à Aiserey		
		La Vianne à Montot		
		La Bièvre à Marliens (Bavoir)		
		Le Leyer à Saulon-la-Chapelle		
		La Boie à Breindon		
		La Rue de Brochon à Saulon-la-Rue		
Ecoulement visible acceptable				
Ecoulement visible faible et très faible				
Ecoulement non visible				
Assèc				

Suivi des assècs sur 10 cours d'eau du bassin



Arrêtés de limitation des usages de l'eau

Réf. AP Cadre du 15 juillet 2024	29/05/2026	19/06/2026	26/06/2026	31/07/2026
Vouge	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
Bièvre				
Cent Fonts / Nappe de Dijon Sud				

Le seuil de crise est toujours en vigueur



Sècheresse édaphique



Un débat s'engage :

- M. LOVICHY rappelle l'intérêt d'avoir des quartiers « verts » pour limiter les ilots de chaleur ;
- M. GOBET note que le layer en limite de Féney coule encore ;
- M. ROBIOT s'inquiète de la sécheresse des sols totalement inédite ;

Syndicat du Bassin versant de la Vouge - 25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin

☎ 03 80 51 83 23 ✉ bassinvouge@orange.fr 🌐 syndicat.bassin.vouge 🌐 www.bassinvouge.com

- M. LOVICHY dit que les arbres ont particulièrement souffert durant l'été et qu'il y aura beaucoup de mortalité visible en 2027. Il pense que la population a « déjà oublié » la situation de sécheresse quant on constate les « files » de voiture devant les stations de lavages ;
- Tous les membres du bureau constatent que la communication n'est pas suffisamment efficace sur ce sujet et pensent que les citoyens prendront conscience des épisodes de sécheresse, uniquement en cas de coupure au robinet de l'eau potable.

III. Finances

a. Paiement du FCTVA

Le Président explique que la SGC de Nuits-Saint-Georges demande au SBV, de « basculer » les dépenses des travaux de la section d'investissement à celle de fonctionnement, ce qui de fait retirerait la possibilité de toucher le FCTVA, comme cela est le cas depuis 2005. Le SBV a interpellé le Préfet dans un courrier daté du 16 mars 2026. À ce jour, aucune réponse n'a été apportée par le Préfet, si ce n'est une réponse du 2 avril 2026 précisant avoir saisi le ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation pour obtenir un éclaircissement de la situation. Par ailleurs, les 12 EPCI à FP du PAPI TVO, ont également alerté le Préfet sur cette situation.

Pour rappel, le FCTVA est perçu par le SBV en année N+2. Les dépenses éligibles auraient dû permettre de percevoir :

- Au titre du BP 2026, une somme de 37 168 €
- Au titre du BP 2027, une somme de 122 148 €
- Au titre du BP 2028 (chiffre non consolidé), une somme de 72 931€

Soit un total de 232 247 €

La demande de FCTVA 2026 (CA2024) a été transmise et reçue le 12 décembre 2025.

À ce jour, le SBV n'a reçu aucune notification (habituellement réceptionnée au 1^{er} semestre).

Le Président s'est rapproché d'une avocate afin d'être accompagné sur :

- La rédaction d'un courrier au service de l'Etat sollicitant la notification du montant du FCTVA
- Élaboration d'une note stratégique

La somme (hors prestation complémentaire) demandée est de 2 200 € TTC.

Après un large débat, il est décidé d'interpeller Mme la Préfète sur la situation et dans l'hypothèse (probable) de n'avoir aucune réponse, de solliciter l'aide du cabinet d'avocats que le Président a contacté.

Le bureau propose également de contacter les députés et sénateurs de Côte d'Or. Un point sera fait lors du prochain conseil syndical.

b. Financements des travaux futurs

Le Président précise que, le SBV a sollicité nos partenaires financiers habituels sur le financement des travaux relevant de la GEMAPI (HT/TTC).

Les informations [à date] sont les suivantes :

- Financement sur le TTC par l'AERM&C
- Financement sur le TTC par le CD21 (avec plafonnement à 50K€) et sous réserve des fonds disponibles
- Financement sur le HT, par la Région Bourgogne-Franche-Comté (et le FEDER)

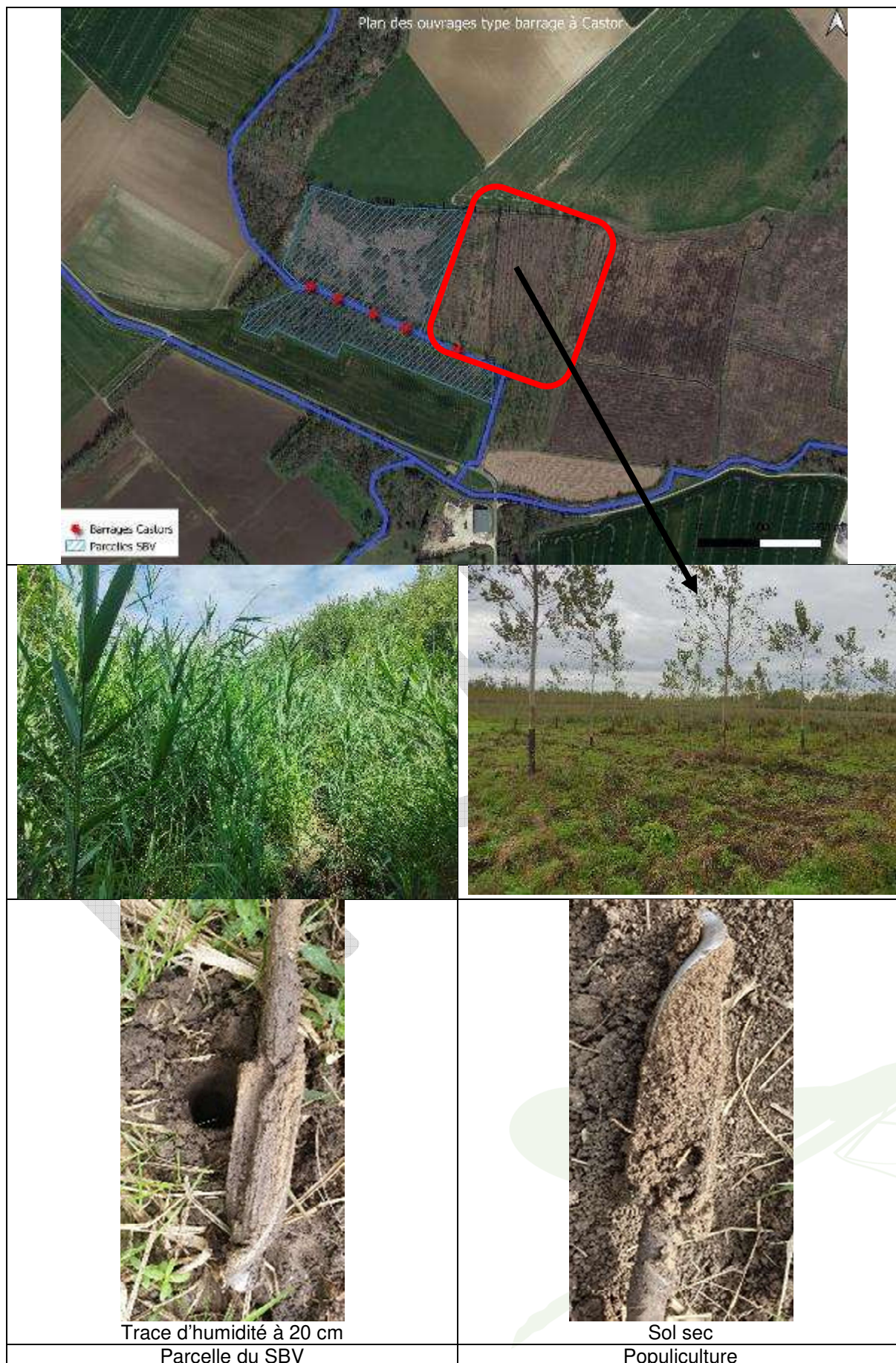
Cela permettra d'envisager les travaux sur 2027 (voir par ailleurs) avec plus de sérénité.

Le bureau se félicite de cette nouvelle.

IV. Zones Humides

a. Travaux 2026 et retour d'expérience

M. BUSQUIN explique avoir réalisé des sondages sur la zone humide de la Noire Potte. Les conclusions sont édifiantes : aucune humidité dans les sols dans le premier mètre, dans la zone en populiculture située en aval de la ZH, alors que des traces d'humidité sont retrouvées moins de 20 cm dans le sol de la parcelle du SBV.



Il rappelle que quatre mares ont été restaurées en 2024. Deux se sont asséchées et deux sont toujours en eau en 2026



Il projette un film réalisé sur une deux mares de Gilly-lès-Cîteaux dans lequel, sur une journée (21 août), nous constatons que la vie animale est foisonnante et que sa restauration permet l'accès à l'eau pour plusieurs espèces.

Le bureau demande à M. BUSQUIN de réaliser des sondages sur les mares qui se sont asséchées, cet été.

Il présente par la suite les travaux engagés en 2026.





Epernay-sous-Gevrey – Avant, pendant et après travaux de restauration de la mare (août 2026)





Syndicat du Bassin versant de la Vouge - 25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin

☎ 03 80 51 83 23 ✉ bassinvouge@orange.fr 🌐 syndicat.bassin.vouge 🌐 www.bassinvouge.com



Tart – Avant, pendant et après travaux de restauration des mares (août 2026)

b. Travaux 2027

M. BUSQUIN explique avoir plusieurs pistes de restauration pour 2027, sur Bessey-lès-Cîteaux, Brazey-en-Plaine et Saint-Nicolas-lès-Cîteaux. Il sera proposé un programme précis lors du vote du budget 2027.

Les membres du bureau demandent à M. BUSQUIN de recontacter la fédération de chasse de Côte d'Or afin de connaître les projets de restauration qui pourraient être envisagés sur le bassin versant. Ils demandent que la carte de l'état des lieux des milieux humides soit transmise aux communes et élus du territoire.

c. Le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

Il s'agit de mieux connaître les Zones Humides et de proposer un programme d'actions cohérent pour les années à venir sur le bassin versant de la Vouge. M. BUSQUIN rédige actuellement le CCTP.

d. ENS de la Plaine de Cîteaux

Une réunion des cogestionnaires (dont SBV) s'est tenue le 3 septembre dernier. Un document synthétique des actions réalisées 2026 sera rédigé prochainement. Un groupe de travail, par commune située dans le périmètre de l'ENS, sera créé en 2027.

V. PPRE

a. PPRE 2026-2030

M. BUSQUIN explique que la principale nouveauté du PPRE 2026-2030 est que l'entretien de la ripisylve se fera via la réalisation de campagne de diversification R1 et en cas d'urgence. Il précise que le projet est en cours d'instruction par la DDT de Côte d'Or.

b. Fiches actions

Des contacts ont été pris ou seront pris dans les prochains jours pour la réalisation de travaux R1, sur la Cent-Fonts à Saulon-la-Rue, la Varaude à Izeure (village). Un retour d'expérience sur l'intervention sur la Vouge à Villebichot, est à programmer avec l'AF et les riverains.

VI. Restaurations morphologiques des cours d'eau

Le Président donne la parole à M. PARUSSATTI.

a. Travaux sur la Vouge : Site d'Aubigny-en-Plaine / Brazey-en-Plaine / Magny-lès-Aubigny
Tranches 1 et 2 – Suite à donner sur la tranche 3

Il précise qu'un retour d'expérience avec les propriétaires riverains sur les tranches 1 et 2 est programmé le 7 octobre prochain. Il dit que les plantations seront réalisées entre l'hiver et le printemps 2026-2027.

Il rappelle que les travaux d'un coût de 225 581 € HT sont financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau RMC (50 %) et le FEDER (30 %).

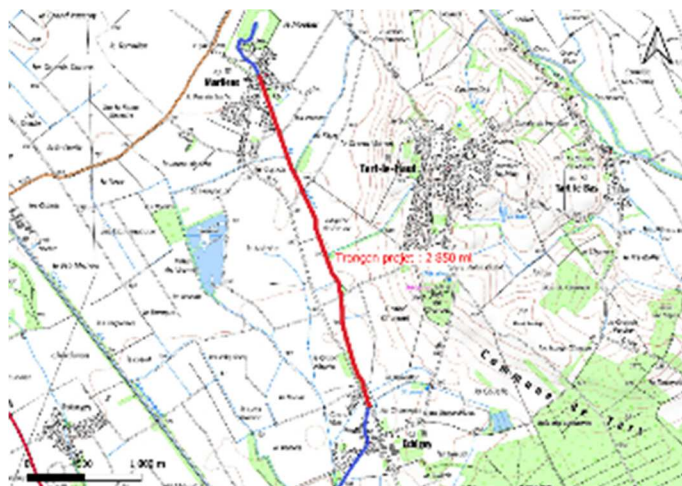


Il est envisagé la suite des travaux selon l'échéancier suivant :

- Lancement de l'AO de la maîtrise d'œuvre des travaux des tranches 3 et 4 : fin octobre 2026 ;
- Choix du maître d'œuvre : novembre 2026 ;
- Lancement de l'AO des travaux : décembre 2026 ;
- Lancement des travaux (ripisylve) de la tranche 3 : hiver 2027 ;
- Travaux de restauration de la Vouge sur la tranche 3 : printemps 2027 ;
- Travaux de restauration de la Vouge sur la tranche 4 : 2028.

À ce jour, il se pose la question du positionnement d'une riveraine, qui pourrait poser question, particulièrement sur la tranche 4 (2028). MM LEVEQUE Philippe et Didier accompagnent la démarche du SBV afin que celle-ci puisse donner son autorisation. La réunion du 7 octobre prochain, pourrait être l'occasion d'échanger sur le sujet avec elle.

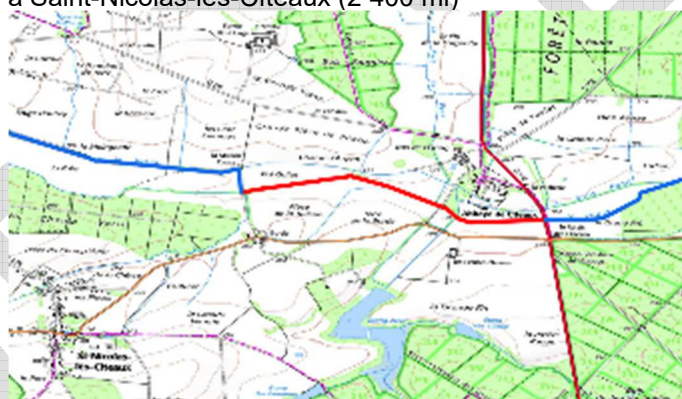
- b. Point sur les démarches sur :
 - i. La Bièvre entre Marliens, Tart et Echigey (2 800 ml)



L'étude est engagée depuis novembre 2025. Il s'agit de proposer un projet de restauration comprenant notamment le traitement du vannage agricole. Une intervention en conseil municipal de Marliens a été faite le 3 septembre dernier. Deux interventions en conseils municipaux de Tart (20 octobre) et Echigey (date à déterminer) pour présenter l'avancée de la démarche sont également programmées.

La présentation de la phase PRO est prévue le 17 décembre 2026.

- ii. La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (2 400 ml)



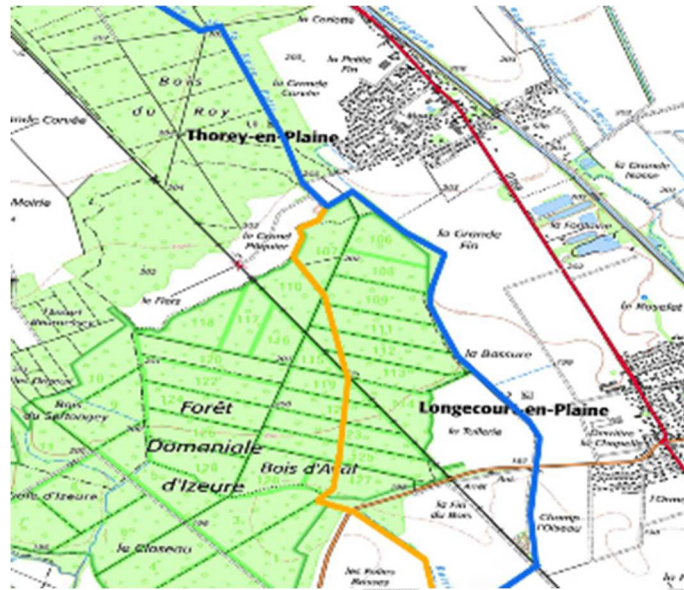
La présentation de l'état des lieux a été organisée le 24 septembre 2026 à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux. Lors de cette réunion, Frère Bertrand, représentant de l'Abbaye de Cîteaux, s'est dit ouvert à la création de méandres sur une partie des terres de la congrégation.

La présentation de la phase PRO est prévue le 17 décembre 2026.

M. BUSQUIN explique avoir eu récemment des contacts avec le propriétaire, situé en rive droite en aval du pont de la RD 996, qui s'est dit ouvert à l'étude de restauration morphologique de la Vouge sur un linéaire significatif (1 500ml). Il reprendra prochainement contact avec lui.

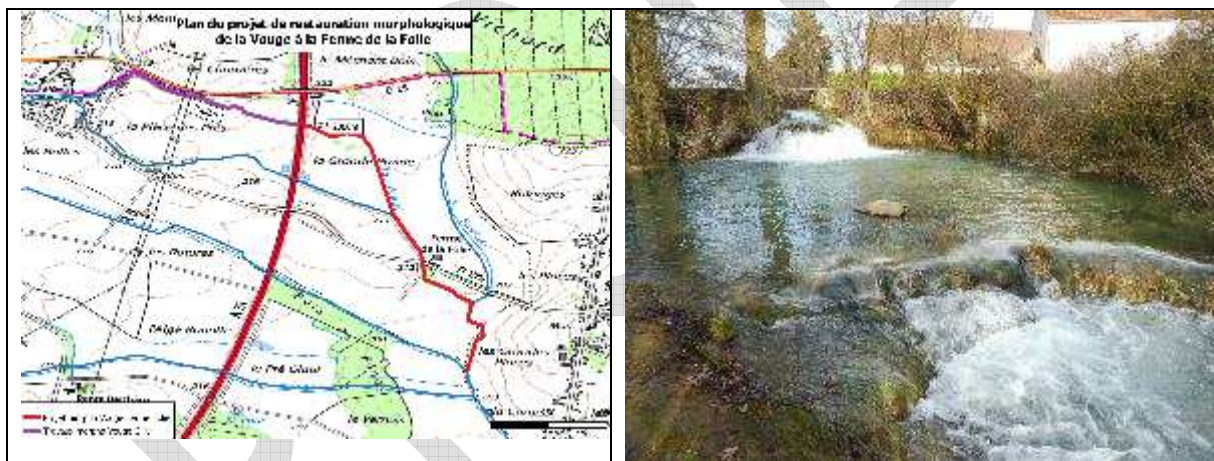
Les élus sont très intéressés par cette demande. Ils demandent à ce que cette hypothèse soit instruite.

iii. La Noire Potte à Thorey-en-Plaine



L'Appel d'Offres de l'étude est en cours et la remise des plis des bureaux d'études est programmée le 9 octobre 2026.

iv. La Vouge à Gilly-lès-Cîteaux / Saint Bernard / Flagey-Echézeaux (2 200 ml)



Toutes les autorisations ont été obtenues. La publication de l'Appel d'Offres est prévue pour octobre pour une réponse fin novembre/début décembre

v. La Vouge à Bessey-lès-Cîteaux / Izeure (1 900 ml)



Actuellement, il est identifié l'ensemble des propriétaires concernés par ce linéaire. Des rencontres individuelles afin d'obtenir leur autorisation pour réaliser l'étude et les travaux sont envisagées dans les prochains mois.

VII. Étude de restauration de la continuité écologique de la Varaude à Izeure



Suite à la commission d'Appel d'Offres du jeudi 11 juin, le bureau d'études ARTELIA a été retenu (après négociations). Le coût de l'étude tombe à 49 680 TTC, financé à 80% par l'AERM&C, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de Côte d'Or.

Le bureau d'études propose une échancrure dans le radier du pont d'Izeure. Concernant le pont de Tarsul, il envisage de déconstruire le radier, à minima d'une demie travée, et de reconstruire sous forme de matelas de gabions ou de rampe à enrochements liaisonnés à une côte abaissée. Ces points techniques devraient être validés en CoPil.

La réunion de démarrage s'est déroulée le 10 septembre 2026 sur la commune d'Izeure. La présentation du diagnostic en Copil est programmée le 26 novembre 2026 en mairie d'Izeure et le projet pro envisagé lors du premier trimestre 2027.



Pont de Tarsul – Izeure (amont)

Pont de Izeure (aval)

VIII. Étude de Bon Fonctionnement des cours d'eau

Le Président donne la parole à M. BOILLIN Nicolas.

Il avait été envisagé de prendre une étudiante en Master Sciences de l'Eau de Besançon en contrat d'alternance. Malheureusement, les financeurs potentiels ont refusé cette hypothèse.

En l'espèce, cette démarche, demandée par l'AERM&C pour signer un nouveau contrat, ne semble plus d'actualité, notamment au regard du coût (vraisemblablement plus de 100K€) et de la possibilité immédiate de mise en œuvre effective. En effet, par cette démarche il s'agit de définir aux abords d'un cours d'eau une zone élargie qui permet de laisser place aux processus naturels (érosion, transport et dépôt des sédiments). Les zones potentielles de réalisation de travaux de cette ampleur sont pour le moment extrêmement réduites voire inexistantes (absence de foncier disponible et facilement mobilisable, et peu de « traces de méandres » historiques) sur le territoire du bassin de la Vouge.

Sur proposition du Président, dans un contexte financier contraint et de possibilité de mise en œuvre limitée, il est décidé de ne pas engager pour le moment une démarche EBF. Néanmoins, il est décidé de relancer les discussions sur le sujet avec nos partenaires.

IX. Autres informations

a. Inondations à Gilly-lès-Cîteaux

Le Président a sollicité à plusieurs reprises une entrevue avec le nouveau maire de Gilly-lès-Cîteaux et les représentants de la SCI Venon, pour le moment restée sans succès.

Il propose de les relancer et par la suite de leur écrire, afin de rappeler le contexte des travaux de 2025 et des conséquences potentielles, en cas de montée subite de la rivière. Il rappelle le risque de

débordement de la Vouge dans le village, si aucune manœuvre des vannes du Moulin Civri n'est réalisée dans cette situation.

b. PAPI TVO - Point sur la démarche

M. BOILLIN Nicolas rappelle que le PEP (Programme d'Études Préalable) du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) a reçu la validation de M. le Préfet le 12 mai 2025.

Les deux démarches (Études ZEC Forêt de Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et Gerland et ZEC Bois des Vingt-Journaux à Esbarres et Brazey-en-Plaine) programmées par le SBV sont toujours retardées, car le LIDAR HD (topographie) n'est toujours pas disponible.

Un Cotech du PAPI TVO se déroulera le 15 octobre prochain.

c. Actualisation des EVP du bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud - Point d'étapes

M. BOILLIN Nicolas explique que la première réunion du Copil s'est déroulée le 29 juin.

Quelques données importantes du diagnostic :

- La durée moyenne sous les seuils de DMB a été multipliée de 3 à 8 entre la période 2012-2018 et 2018-2024 ;
- Les débits moyens entre ces **deux** périodes sont en baisse de **20 à 30%** ;
- La modélisation de la reconstitution des débits et de la piézométrie non influencés est qualitative ;
- Les pertes annuelles des étangs (sablères) sont en moyenne de 500 000 m³ car le gain hivernal ne compense pas l'évaporation estivale ;
- Pour anticiper le DMB sur la Cent Fonts (exutoire de la NDS), deux seuils ont été définis par le BE ;

Une quatrième réunion technique s'est déroulée cet AM. Il est envisagé de réunir les Cotech et le Copil de rendu final de la Phase 1 (diagnostic de l'état des ressources superficielles et souterraines) et de la version minute de la Phase 2 (1^{ères} propositions des VP) en décembre 2026. Les dates seront proposées par le Bureau d'Études dans les prochaines semaines. Parallèlement à ces réunions, il faut noter que des ateliers « socio-économie » seront organisés au cours de la démarche.

Pour rappel, les conclusions de l'actualisation des VMP sur le bassin de la Vouge et la Nappe de Dijon Sud seront repris dans le PAGD et le règlement du SAGE (voir ci-après).

d. Révision du SAGE – Nomination des membres de la CLE

Conformément à l'échéancier adopté par la CLE, l'État des Lieux du SAGE de la Vouge a définitivement été validé et un projet de scénario / stratégie, rédigé en concertation avec les services de l'Etat, de l'AERM&C et la Présidente de la CLE, a été transmis en version 0.

Il sera présenté [pour validation] à l'occasion de la réunion institutive de la CLE.

Pour rappel, il était initialement programmé que le PAGD et le règlement du SAGE en révision, soient adoptés fin 2026 ou début 2027, pour une adoption définitive fin 2027 ou en 2028.

À ce jour, l'AP désignant la nouvelle CLE (les 13 membres du 1^{er} collège) n'a pas été encore signé.

L'AMF de Côte d'Or nous a indiqué que plusieurs collectivités souhaitent prendre une délibération, quand bien même la réglementation ne le prévoit pas (Code de l'Environnement Art. R212-30).

Le SBV, en tant qu'animateur de la CLE, est donc dans l'attente du nouvel arrêté.

e. Communications diverses

Quelques interventions récentes du SBV et de l'Inter CLE :

- PAPI TVO : 24 juin
- DDT : 30 juin
- Canal de la Cent Fonts : 8 juillet
- CM de Marliens : 3 septembre
- Carrefour de l'Eau : 9 septembre
- Avant dernière balade autour de la Cent-Fonts / NDS : 16 septembre
- Sensibilisation GEMAPI : 21 septembre
- Etudiants AGRO Dijon : 24 septembre

- Parution de 4 guides de l'InterCLE et du SBV (entretien, restauration des cours d'eau et suivis)
 – Ces documents ont été partagés avec les bassins versants voisins – Ils seront transmis à l'ensemble des membres du SBV et sont disponibles sur le site du bassin versant.



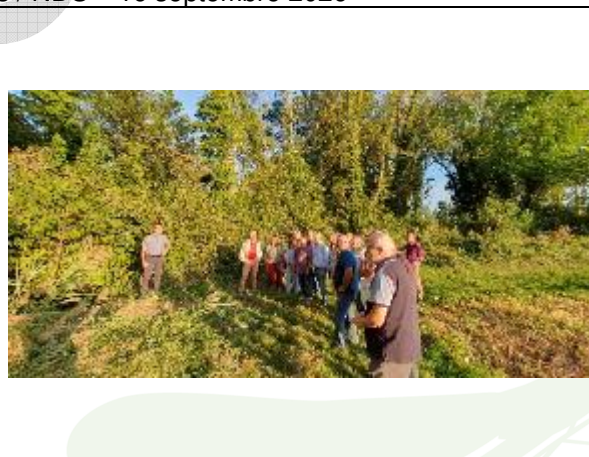
DDT- 30 juin 2026



Carrefour de l'Eau - 9 septembre 2026



Balade autour de la Cent-Fonts / NDS – 16 septembre 2026



Sensibilisation GEMAPI – 21 septembre



Guides parus en septembre 2026

f. Autres informations (prochaines rencontres / réunions)

Le Président rappelle les délégations aux quatre Vice-Présidents et souhaite pouvoir organiser une rencontre (cadre à déterminer) avec leurs EPCI à FP afin de présenter les actions de l'InterCLE et du SBV)

Les prochaines interventions / réunions :

- ASCOMADE : 29 septembre 2026
- InterCLE « technique informelle » : 7 octobre 2026
- REX Travaux 2026 sur Aubigny/Brazey/Magny : 7 octobre 2026
- Rencontre SBV / Commission CCPD : **12 octobre 2026**
- Echange autour du Canal de la Cent Fonts : 13 octobre 2026
- Intégration EP dans l'AT (InterCle) : 13 octobre 2026
- Dernière balade autour de la Cent Fonts et de la NDS : 17 octobre 2026
- **Réunion du Conseil Syndical : 19 octobre 2026**
- CM de Tart : 20 octobre 2026
- CM d'Echigey (à déterminer)
- Copil (x2) de restaurations morphologiques de la Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et Bièvre entre Marliens-Tart : 17 décembre 2026

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30 et propose de partager le verre de l'amitié.